|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **MATÉRIEL DE CONSERVATION DES PSL**  **ET ÉQUIPEMENTS** | CELLULE HÉMOVIGILANCE |
| Date de rédaction : 07/17 |
| Date de validation :08/17 |
| Version : n°2017.1 |
| **Matériel de conservation des PSL et équipements**    **Introduction : Description de l’ensemble du matériel de conservation des PSL et équipements du dépôt.**  **Objectif : Établissement de la liste du matériel avec description détaillée de chacun.**  **Références : Arrêté en vigueur fixant la liste et les caractéristiques des PSL**  **Responsable de Maintenance :**   * NOM : * Fonction : * Moyens pour le joindre :  1. **Pour chaque matériel ou équipement concernant le dépôt :** 2. Identification 3. décrire dossier qualification, modalités de maintenance avec préventif et curatif (contrat), modalités de surveillance, avec un dossier technique complet pour chaque appareil comprenant : fiche de vie, qualifications, interventions curatives et préventives, rapport de maintenance, archivage 4. Procédure et enregistrement du nettoyage. 5. Gestion des alarmes avec lieu de report 6. Plan d’occupation de chaque enceinte de conservation avec distinction de la zone de quarantaine 7. Description pour chaque enceinte de l’alimentation électrique avec type de suppléance en cas de panne 8. CAT en cas de panne avec modalités d’utilisation enceinte de secours 9. Procédure d’accès pour chaque appareil 10. Modalités d’archivage notamment dans le cadre de l’enregistrement des températures. 11. Spécificités décongélateur plasma :  * Identification sur l’appareil du temps de décongélation en fonction du volume de plasma. * Procédure d’utilisation écrite du décongélateur principal et de celui de secours si besoin ou conduite à tenir en cas de panne. * Vérification de l’alarme haute  1. Spécificités pour enceinte thermostatée de conservation des concentrés plaquettaires : matériel à l’abri de la lumière, procédure écrite d’utilisation de l’enceinte à plaquettes et de celle de secours si besoin. Il peut exister un agitateur à plaquettes dans le local à température contrôlée. 2. **Identification zone spécifique (hors enceinte) pour destruction PSL** | | |
|  | | |